

LOGO	Guide sur la reprise progressive de l'activité	Date de création : 04/05/2020
	Annexe 3H - Utilisation d'un véhicule en période d'épidémie	Date de modification :

<p>Privilégier le déplacement individuel dans un véhicule de la collectivité ou personnel. Ne pas prévoir plus de 2 personnes dans un véhicule de 4 à 5 places. Tous les occupants d'un véhicule doivent porter un masque et s'installer de telle sorte qu'il y ait une personne par rang</p>	
<p>Assurer la distance minimum d'un mètre en les personnes</p>	
<p>Nettoyer systématiquement les surfaces à chaque utilisation. Avant de monter dans le véhicule et en quittant le véhicule : volant, levier de vitesse, poignées de porte, de coffre, comodos, rétroviseur intérieur, etc...</p>	
<p>Mettre vos déchets dans la poubelle mise à disposition dans le bâtiment, mais ne pas les laisser dans le véhicule. Si la solution hydro-alcoolique ou nettoyante venait à manquer, la remplacer immédiatement.</p>	